

**DEMANDE D'AUTORISATION**  
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 16 mai 2018, à compter de 9 h,  
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,  
101, promenade Centrepointe

**Dossier n° :** D08-01-18/B-00103  
**Propriétaire(s) :** Ian MacDonald et Marian Craig-MacDonald  
**Emplacement :** 1200 et (1202), chemin Carp  
**Quartier :** 6 – Stittsville  
**Description officielle :** partie du lot 23, concession 11  
**Zonage :** R1D  
**Règlement de zonage :** 2008-250

**OBJET DE LA DEMANDE :**

Les propriétaires souhaitent lotir leur bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue de créer un nouveau lot résidentiel aux fins d'aménagement futur.

**AUTORISATION REQUISE :**

Pour ce faire, les propriétaires nécessitent l'autorisation du Comité en vue d'une cession. La propriété est représentée par les parties 1, 2 et 3 du plan 4R préliminaire qui accompagne la demande.

Le terrain qui sera disjoint est représenté par la partie 2. Il aura une façade de 25,08 mètres sur le chemin Carp sur une profondeur de 84,84 mètres. Sa superficie sera de 1 968,3 mètres carrés. La parcelle sera située au 1200, chemin Carp.

Le terrain conservé est représenté par la partie 3. Il aura une façade de 26,11 mètres sur le chemin Carp sur une profondeur de 76,41 mètres. Sa superficie sera de 1 739 mètres carrés. La parcelle sera située au 1202, chemin Carp.

**LA DEMANDE** indique que la partie 1 sera cédée à la Ville d'Ottawa aux fins d'élargissement futur de la chaussée et que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.